

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE LA MASSANA

3^{ème} Conseil d'École du jeudi 22 juin 2017

ORDRE DU JOUR :

- 1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Bilan des activités scolaires du 3^{ème} trimestre
- 3) Bilan des sorties de fin d'année
- 4) Relations avec l'APA : demande de prise en charge de l'activité de piscine – Fête de fin d'année scolaire
- 5) Bilan de la campagne d'inscriptions et effectifs 2017-2018
- 6) Présentation de la structure d'école pour 2017-2018, les doubles-niveaux
- 7) Renouvellement de l'équipe pédagogique et éducative
- 8) Réponse quant aux aménagements de l'école : dortoirs
- 9) Bilan financier : comptes de l'école.
- 10) Point sur les travaux. Problèmes récurrents de l'humidité du gymnase et des odeurs dans certaines salles de classe
- 11) Suivis et retours des demandes auprès du Govern
- 12) Gestion du parc informatique : prise en charge de l'entretien du matériel ; suivi des demandes d'intervention ; demandes de matériel pour 2017-2018
- 13) Nettoyage et hygiène dans l'école
- 14) Proposition d'étude de l'aménagement du calendrier scolaire 2017-2018
- 15) Rôle des Délégués des parents d'élèves auprès de l'ensemble des parents : communication et présence aux réunions de début d'année
- 16) Remerciements aux membres du Conseil d'École, à l'APA. et aux membres invités

Un apéritif en hommage à Monsieur Michel Maginot, et en remerciements à tous les membres du Conseil d'École, clôturera la séance.

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE LA MASSANA

CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 22 JUIN 2017 à 18h.

Compte rendu

Présents : *Équipe pédagogique* : Mme Agnès Simsolo, maîtresse de TPS/PS, Mme Frédérique Brun, maîtresse de PS/MS, Mme Caroline Patté, maîtresse de MS/GS, Mme Armelle Bédériat, maîtresse de MS/GS, Mr Didier Dubois, maître de CP, Mme Odile Courounadin, maîtresse de CE1 assurant la décharge de direction, Mr David Rous, maître de CE2, Mme Nathalie Vidal, maîtresse de CM1, Mr Vladimir Bagrov, maître de CM2, Mr Baptiste Ducreux, Rased G (représentant le Rased), Mr Thierry Delalée, maître de CE1 et Directeur de l'école ; Mme Nathalie Douce, BFCR, Mme Cristina Soler, maîtresse de catalan.

Représentants des Parents d'élèves : Mme Laura Rossell Canut, Mme Cristina Bifet, Mme Isabel Imbernon Sanchez, Mme Elsa Bucquet, Mme Nathalie Sauvat, Mr Marcello Acri, Mr Jef Pagès.

Représentante du Govern : Mme Carmen Marchan, M Marc Jover

Représentant du Comú : Mme Sandra Molné

Représentante de l'APA : Mme Eva Sansa

Représentant de la Délégation : Mr Xavier Pujol, Mr Michel Maginot

Représentante des collaboratrices : Mme Carmen Guardia

Absents : Mme Cristina Marcelo, Mme Cristina Sirkia, Mr Thomas Lechantre (parents d'élèves)

1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance

Troisième et dernière réunion du Conseil d'École pour cette année scolaire 2016-2017.

Cette réunion est traditionnellement centrée sur le compte rendu des activités du trimestre, mais aussi le bilan de l'année écoulée, les perspectives pour la prochaine année scolaire, ainsi que le bilan du partenariat que nous avons eu, école, Parents d'élèves, représentants institutionnels, et APA.

Nous aurons l'honneur de recevoir Mr Maginot, Délégué à l'Enseignement Français en Andorre, en fin de séance, ainsi que Mr Marc Jover, Directeur des Systèmes Éducatifs au Ministeri d'Educació.

Le Directeur précise que les Délégués des parents d'élèves avaient adressé à l'école une liste de 8 thèmes qu'ils souhaitaient voir abordés, mais qu'il les avait aussitôt relancés pour que ces thèmes soient plus détaillés, ou qu'ils se présentent sous la forme de questions. Les Délégués des parents n'ont pas répondu à cette relance.

Certains points proposés, faute de précisions, seront écartés de cette réunion. Les parents délégués sont invités à les proposer à nouveau avec plus de précisions, lors du 1^{er} CE de l'année prochaine. Cependant, il convient de préciser que la plus grande partie des 8 thèmes proposés par les Délégués des Parents d'Élèves, sont évoqués ce soir, malgré tout et il est apporté des réponses précises.

2) Bilan des activités scolaires du 3^{ème} trimestre (depuis le 21/03/2017, date du précédent CE)

- Ski scolaire : Sara Armengol (CM2) et Thomas Salomon (CM1) ont fini 3^{èmes} du Championnat de ski scolaire d'Andorre (organisé du 3 au 7/04/2017).

- Piscine au 3^{ème} trimestre, pour les classes de CP, CE1 et CE2 : 6 mardis, le matin, du 9 mai au 13 juin 2017.

Nous déplorons une mauvaise organisation de la part de l'entreprise qui est censée nous mettre à disposition le maître-nageur ainsi que le surveillant de baignade (Soccorista). En effet, l'activité devait en principe démarrer le 2 mai 2017, mais faute de surveillant de baignade, nous avons dû annuler la séance, malgré de très nombreuses relances téléphoniques aussi bien de la part du Comú que de l'école. La même situation a failli se reproduire par la suite.

Nous remercions bien sûr le Comú de prendre à sa charge les frais du surveillant de baignade.

- Rugby pour les classes de CE1, CM1 et CM2 : l'activité a eu lieu tous les vendredis matin, grâce à la collaboration de Mr Philippe Berdaguer, ancien parent d'élève de l'école, et membre de la Federació Andorrana de Rugby. Elle a commencé le V 22/04 et s'est prolongée jusqu'au V 9 juin.

- Les élèves de CE1 ont participé aux épreuves du Challenge du Coprince, le lundi 8 mai 2017 à l'école d'ALV.

- Les élèves de CM1 ont participé au Challenge du Coprince, organisé dans l'école le J 11/05.

- Autres activités :

- Mer. 26/04 : CP + CE1 : spectacle à Andorra-La-Vella
- V 28/04 : MS/GS de Mme Bédériat : visite de l'exposition "Le surréalisme en Catalogne" au Museu del Tabac à Sant Julià

- Mer 3/05 : CE2 + CM1 : spectacle en catalan à Sant Julià.
- J 4/05 : 3 élèves de CM2, représentant l'EPF de La Massana (Juli, Sara, Natascha), participent au Consell dels Infants de La Massana, organisé par le Comú.
- Ma 9/05 : CM2 : spectacle en Catalan, à Sant Julià.
- Mer 10/05 : CM2 : atelier FEDA
- M 23/05/2017 : classes de TPS/PS et PS/MS : sortie de fin d'année à Llumeneres.
- Mer 24/05 : photos de classes
- J 25/05 : spectacle catalan pour les 4 classes de maternelle, au Théâtre de les Fontetes.
- L 29/05 : tournoi de Rugby au stade d'ALV, pour les élèves de CE2 et CM1. Les élèves de CE2 ayant été qualifiés pour la finale, ils y sont retournés le lendemain.
- M 30/05 : finale rugby pour les CE2 et victoire.
- J 1er/06 : 4 classes de maternelle : spectacle « Le voyage de Mandibule » à Ordino, financé par la Représentation du Coprince français
- Mer 7/06 : visite du Lycée comte de Foix par les élèves de CM2, futurs 6èmes.
- J 8/06 : sortie de fin d'année au Palau de Gel pour les élèves de CE2 et CM1, toute la journée.
- J 8/06 : CP : Educació Viària à Santa Coloma.
- L 12/06 : CE1 . Educació Viària à Santa Coloma.
- L 12/06 : classe de MS/GS de Mme Bédériat : voyage scolaire de fin d'année au Parc de la Préhistoire, à Tarascon sur Ariège
- Mer 14/06 : CP : atelier faune du Parc de la Coma Pedrosa
- J 15/06 : visite du cabinet du dentiste par les élèves de MS/GS (projet de classe)
- L 19/06 : CP : sortie de fin d'année aux Cortals d'Encamp
- M 20/06 : CE1 : Voyage scolaire de fin d'année au Four Solaire d'Odeillo, puis à l'Accrobranche des Angles.
- J 22/06 : MS/GS classe de Mme Patté : sortie de fin d'année au Rialb de Sorteny

- Activités restantes :

- V 23/06 : goûter de fin d'année et tirage de la tombola

3) Bilan des sorties de fin d'année :

Chaque maître est invité à faire un compte rendu de la sortie de fin d'année de sa classe :

TPS-PS et PS-MS : Journée à la ferme de Llumeneres (M 23/05)

MS/GS de Mme Bédériat : Tarascon sur Ariège, Parc de la Préhistoire (L 12/06)

MS/GS de Mme Patté : Rialb de Sorteny (J 22/06)

CP : Cortals d'Encamp (L 19/06)

CE1 : Four solaire d'Odeillo et Accrobranches des Angles (M 20/06)

CE2 et CM1 : Journée au Palau de Gel de Canillo (J 8/06)

CM2 : Week-end à PortAventura, organisé par l'APA (13-14/05/2017)

Bilan positif pour toutes les classes.

4) Relations avec l'APA :

- Il est rappelé que tous ces voyages ont pu être réalisés grâce au financement de l'APA ; des remerciements très chaleureux lui sont adressés.

- La non-prise en charge de l'activité de piscine par l'APA cette année, a posé à l'école un vrai problème de financement. En effet, l'activité pour les 5 classes de l'élémentaire, à raison de 6 séances par trimestre, nous a obligés à supporter une charge financière supplémentaire cette année, d'un montant de : 765 euros.

Nous souhaitons demander officiellement à la Junta de l'APA de bien vouloir réétudier les financements attribués aux voyages, sorties et actions tout au long de l'année, afin qu'elle puisse reprendre à sa charge, comme cela est le cas dans toutes les écoles françaises d'Andorre, le coût de l'activité obligatoire de piscine. Il nous semble important de faire savoir que nous souhaitons que les activités obligatoires puissent être prises en charge par l'APA, avec une révision des crédits accordés à celles qui ne sont pas obligatoires.

Mr Xavier Pujol précise qu'en France, c'est la commune qui finance cette activité. Dans les autres écoles en Andorre, ce sont le Comu et les APA qui financent la piscine. Les crédits ministériels sont alloués uniquement au matériel pédagogique, on ne peut pas utiliser ce budget pour la piscine.

Si l'année prochaine, l'école ne peut plus supporter les coûts liés à cette activité obligatoire, il faudra trouver une solution car l'école a puisé dans ses réserves financières et n'a plus de budget pour la piscine.

Mme Eva Sansa précise qu'il faudra attendre l'assemblée générale de l'APA (qui aura lieu mi-octobre 2017) pour donner une réponse à l'école. L'équipe pédagogique demande si l'APA ne pourrait pas demander aux familles une petite participation financière pour les voyages scolaires et accepter de financer l'activité piscine.

Mr David Rous propose d'envisager que seuls les élèves qui n'ont pas acquis le test du "Savoir Nager" aillent à la piscine, comme cela se fait déjà dans certaines écoles.

mme Elsa Bucquet demande s'il est possible que les parents participent financièrement pour la piscine. L'équipe pédagogique répond que comme il s'agit d'une activité obligatoire, l'école ne peut pas demander de participation financière aux familles (principe de gratuité). Il existe d'ailleurs un texte officiel qui précise cela : <http://eduscol.education.fr/cid48578/principe-de-gratuite.html>

- La fête de fin d'année, organisée par l'APA le samedi 10 juin 2017, jour de l'ouverture de la station de Pal aux activités d'été (pour la 6^{ème} fois), a été un succès. 5 classes de l'école ont pu s'y associer sous la forme d'une participation au spectacle.

Peut-être sera-t-il nécessaire, pour la prochaine année scolaire, de revoir avec l'APA et les membres de l'équipe pédagogique, une formule qui puisse impliquer plus de parents et plus de classes, en restant respectueux des temps scolaires, car il est clair qu'un week-end durant le mois de juin, cela est une contrainte pour beaucoup. Pourquoi ne pas envisager un soir de la semaine, avec la collaboration du Comú pour l'obtention des espaces nécessaires pour le spectacle.... ?

D'un autre côté, il est vrai que le cadre exceptionnel de la station de Pal, représente une opportunité de profiter d'un espace inégalable...

- Les Délégués des parents souhaitent que l'APA soit invitée à tous les Conseils d'École afin que les relations soient toujours meilleures.

Mr Xavier Pujol précise qu'il y a un cadre légal à respecter et que l'APA n'est pas un membre de droit du Conseil d'École.

5) Bilan de la campagne d'inscriptions et effectifs 2017-2018

Actuellement : 28 inscriptions fermes.

Pour rappel : Inscriptions 2016-2017 : + 30 élèves

Inscriptions 2015-2016 : + 42 élèves

Inscriptions 2014-2015 : + 32 élèves

L'effectif de l'école : 158 (sept. 2013) à 169 (janv 2014) puis 181 (sept 2014), 186 (juin 2015), puis 195 (juin 2017)

$(195 + 28) - 21 = 202$ élèves prévus pour la rentrée 2017 (mais : 8 élèves partent vers le système andorran, à confirmer après avis de la Commission des trois systèmes + 1 demande de scolarisation à domicile à laquelle M. le délégué a donné un avis défavorable)

Détail des inscriptions par niveau (âge de naissance) :

TPS : + 8

PS : + 12

MS : + 3

CE1 : + 2

CE2 : + 1

CM1 : + 2

Maintien : 1 en CE1

Changements de système : 8 demandes

Scolarisation à domicile : 1

Départs de l'école : 3

6) Présentation de la structure d'école pour 2016-2017

La structure d'école pour 2017-2018 (sous réserve de nouvelles inscriptions) a été arrêtée par le Conseil des Maîtres du mardi 9 mai 2017.

Nombre d'élèves par niveau :

TPS : 8

PS : 8 + 12 = 20

MS : 15 + 3 = 18

GS : 37 83 élèves mat.

CP : 26

CE1 : 17 + 1 maintien + 2 = 20

CE2 : 25 + 1 = 26

CM1 : 18 + 2 = 20

CM2 : 15 107 élèves élém. **TOTAL : 190 ÉLÈVES (+ 9) (+3)**

La structure suivante a été adoptée :

TPS-PS : 8 + 14 = 22 Mme SIMSOLO Agnès

PS-MS : 6 + 18 = 24 Mme BRUN Frédérique

GS : 23 Mme PATTÉ Caroline

GS/CP : 14 + 6 = 20 Mme BÉDÉRIAT Armelle

CP : 20 Mr DUBOIS Didier

CE1 : 20 Mr ROUS David (jour de décharge : vendredi)

CE2 : 20 Mr DELALÉE Thierry (+ Mme Claire Béchade, jours de décharge non connus à ce jour)

CE2/CM1 : 6 + 14 = 20 Mme VIDAL Nathalie

CM1/CM2 : 6 + 15 = 21 Mme ROULEAUX Tiffany

Commentaires :

5 classes à double-niveau, 4 classes « simples »

Les GS, contingent le plus nombreux (37 élèves), répartis en 2 classes (dont 1 classe GS/CP)

Les CE2 sont répartis entre 1 classe simple et 1 classe à double-niveau

Les CM1 sont répartis dans 2 classes à double-niveau.

Concernant les classes à double-niveau, les Délégués des parents d'élèves ont adressé un message le 16 juin pour avoir des explications sur les critères qui étaient retenus par les enseignants pour la répartition des élèves dans ces classes.

Comment les parents ont-ils eu connaissance avant la tenue de ce CE, de l'existence de classes à double-niveau l'année prochaine ?

Nous souhaitons rappeler aux parents que les critères retenus sont des critères pédagogiques, et que nous étudions au cas par cas la répartition de chaque élève, lors de Conseil des Maîtres dédiés à cet objectif, et que toute décision est adoptée à l'unanimité. Nous demandons aux parents de renouveler leur confiance à l'équipe pédagogique qui fait preuve de bienveillance et de professionnalisme.

Nous conserverons 5 postes de collaboratrices éducatives : 4 affectées dans une classe, et 1 comme adjointe au Secrétariat.

7) Renouvellement de l'équipe pédagogique

Mr Bagrov quitte l'école pour rejoindre Sant Julià.

Mme Courounadin quitte l'école où elle a passé deux années en tant que décharge du directeur, pour rejoindre une classe d'une école américaine en Louisiane.

Les deux postes qui se libèrent seront occupés par deux nouvelles collègues. En effet, nous aurons le plaisir d'accueillir et de travailler avec Mme Tiffany Roulleaux, qui nous vient du département des Pyrénées-Orientales, et qui prendra la classe de CM1/CM2, ainsi qu'avec Mme Claire Béchade qui a travaillé cette année dans l'école de Canillo, qui prendra le poste de décharge de direction.

La décharge de Mr David Rous serait Mme Amandine Michel (le vendredi).

Concernant la mobilité de nos collaboratrices éducatives :

Nous remercierons chaleureusement Meritxell, Cristina et Carine qui ont assuré leur mission de collaboratrices éducatives avec efficacité, Meritxell dans la classe d'Armelle, Cristina dans la classe de Frédérique, et Carine, en remplacement de Tina, dans la classe de Caroline.

Nous recevrons l'année prochaine Angelina Salazar, qui nous vient de l'école andorrane d'Ordino, ainsi qu'une « éventuelle » qui n'est pas encore nommée.

La répartition de ces collaboratrices au sein de l'équipe sera décidée mercredi prochain le 28/06, sous réserve de modifications de dernière minute à la rentrée.

Le directeur précise que la rentrée scolaire des élèves se fera bien le lundi 11 septembre 2017, et que celle de l'équipe pédagogique et éducative est prévue pour le jeudi 7 septembre 2017.

Mr le directeur informe également les Représentants des parents d'élèves qu'il tiendra une permanence à l'école dès le lundi 4 septembre à 10h.

Nouveauté cette année : une réunion d'accueil des nouveaux parents (TPS-PS) est prévue le lundi 26/06 à 17h30.

8) Réponse quant aux aménagements de l'école : le dortoir.

À la suite du CM du mardi 9 mai 2017, l'équipe pédagogique a étudié avec une très grande attention le problème du moment du coucher des plus petits, pour la sieste.

Depuis plusieurs années, nous avons mis à l'épreuve différentes solutions qui, s'il s'agit de coucher au moins 28 élèves, comme ce sera le cas à la rentrée, ne sont pas satisfaisantes (montage / démontage des lits - mobilisation d'une salle, comme cela avait été le cas avant la création de la neuvième classe...).

Nous avons trouvé une solution qui nous paraît viable, et l'avons sans tarder proposée à la Délégation, ainsi qu'aux services compétents du Govern :

- Utiliser la grande salle de la Sotacoberta B, qui est vide et parfaitement utilisable, suite aux travaux de l'été dernier, pour y installer notre bibliothèque.
- Déménager les 2 salles de catalan, vers les actuelles salles de bibliothèque, situées au 1^{er} étage A (près de la classe de Mr Dubois).
- Utiliser les 2 salles libérées à l'Entresol, pour y aménager les salles de dortoir (au moins 2, plus une salle commune d'accueil, actuellement réserve de matériel).

Nous attendons encore maintenant la réponse du Govern pour savoir si notre projet est accepté.

Ces déménagements ne supposent, dans un premier temps, que la mise à disposition de l'école d'une équipe du Govern pour assurer tous les déplacements (livres, mobiliers, tables, chaises...). Dans un 2^{ème} temps, le dortoir permanent devra permettre l'installation de toilettes plus adaptés à l'âge des enfants (actuellement, il n'y a que 2 toilettes, mais qui peuvent être rendus facilement accessibles moyennant la pose d'une rampe / estrade ou d'adaptateurs WC).

Mme Eva Sansa précise qu'il peut y avoir des problèmes pour la localisation des salles de bibliothèque, selon la place de certaines issues de secours... et qu'il faudra peut-être réétudier le projet.

L'équipe pédagogique a insisté sur le côté pérenne de ce choix, qui ne nécessitera donc plus le montage et le démontage quotidien des lits.

Arrivée de Mr Marc Jover et de Monsieur Maginot.

Mr Marc Jover annonce qu'il ne peut pas donner de réponse pour le moment et que si la réponse est négative, d'autres solutions seront proposées. Une équipe sera déplacée pour les déménagements.

Mr David Rous précise que la solution proposée par l'école serait positive pour tout le fonctionnement général : non seulement le dortoir, mais aussi les classes de catalan et la bibliothèque.

Mme Bifet voudrait savoir quelles demandes peuvent être adressées directement par l'école au Govern et quelles autres doivent passer par la Délégation.

Pour toutes les petites affaires courantes de maintenance, l'école doit envoyer un courriel directement au service concerné.

En cas d'urgence, il faut prévenir le Govern directement par téléphone.

Pour les travaux et le mobilier, il faut passer par la Délégation.

9) Bilan financier : comptes de l'école

La tombola n'est pas encore clôturée et le sera au moment de la fête de demain. Il faut rappeler que celle-ci est notre seule source de revenus propres, indépendamment de la

subvention du Govern d'Andorra, affectée aux dépenses de fonctionnement (montant de la subvention pour 2017-2018 : 3.146,18 euros), ainsi que de la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale français, subvention partagée au nombre d'élèves par classe, et affectée à des dépenses pédagogiques.

État des comptes au 15/06/2017 :

Bilan financier par compte bancaire :

Depuis le 21/03/17

Compte bancaire	Ancien solde	Crédit	Dépenses	Nouveau solde
Crédit Andorrà :	1.919,46	394,25	1.924,14	389,57
Morabanc :	3,73	0.00	3,73	0.00
Banque Postale :	208,60	653,50	627,15	234,95
Espèces :	7,40	149,69	0.00	157,09
Total :	2.139,19	1.197,44	2.555,02	781,61

Rappel : « Le montant total des dépenses liées aux plus importants postes (photocopieurs, consommables, papier, téléphone, assurances) dépasse celui de la subvention andorrane, d'où l'importance de la tombola et des actions qui permettent d'engendrer des recettes et d'envisager plusieurs achats l'année prochaine (plastifieuse, massicot, photocopieuse...) »

En positif :

- bénéfice de la vente des photos : + 474 euros, reversés aux coop. de classe
- subvention andorrane (à recevoir début juillet) : + 3.146,18 euros
- bénéfice de la tombola . + 1.500,00 environ

Total des avoirs de l'école (prévisions) : + 5.000 euros (5.427,19)

- Rappel : pour les classes de maternelle, le montant de la coopérative demandée aux parents, reste à 30 Euros, comme cette année, pour répondre aux besoins pédagogiques, matériels et de fonctionnement spécifiques de classe.
- Pour les classes de l'élémentaire, le montant de la coopérative est maintenu à 25 euros.

10) Point sur les travaux - Humidité du gymnase - Odeurs dans certaines classes

- Les rideaux occultants ont été posés pour l'ensemble des classes, sauf pour les salles de l'Entresol, ainsi que pour les fenêtres de la salle commune de l'étage 2B qui abrite du matériel sensible (imprimante, ordinateurs...)

- L'ascenseur montre des signes de dysfonctionnement qui sont systématiquement signalés.

- Nous avons renouvelé dans notre demande de travaux que l'accès au palier de l'ascenseur par l'étage 2A puisse éviter de traverser une salle de classe. Affaire à suivre....

- Concernant le gymnase, malgré des améliorations sensibles en termes de ventilation, les parents nous ont signalé encore de nombreux problèmes d'humidité. Ceci est un problème récurrent, et il est fréquent que les élèves qui utilisent ce gymnase, reviennent à la maison avec les vêtements chargés d'odeurs d'humidité.

Il y a aussi des problèmes de fuites dans le gymnase par les dalles du préau de la cour lors des grosses pluies.

- Il y a également un problème de remontées d'odeurs, soit par les évacuations des toilettes et lavabos, soit dans certaines classes, comme celles de Mme Brun et Mme Simsolo. Le directeur demande s'il serait possible de condamner les éviers destinés aux personnels de nettoyage, et qui permet aux odeurs de remonter. Mr Jover répond qu'il faut en faire la demande et que celle-ci sera étudiée.

- Problème rencontré par le manque de disponibilité du seul personnel de maintenance, et ce durant toute l'année.

11) Suivi et retour des demandes auprès du Govern

Nous regrettons de ne pas savoir comment les questions soulevées en CE ont pu être prises en compte par le Ministeri, car nous n'avons aucun retour d'informations. C'est aussi une préoccupation des Représentants des Parents d'élèves.

Certains soucis, transmis au Govern par l'intermédiaire de la Délégation (par exemple le chauffage qui était toujours en service jusqu'à ces derniers jours), peinent à trouver des réponses rapides et des solutions adaptées.

Enfin, nous réitérons notre demande pour que chaque intervention technique dans l'école puisse être préalablement signalée au Directeur ou à la secrétaire. Il en va aussi de la sécurité de nos élèves. De même pour les petits travaux de la cour réalisés alors qu'il y a des élèves en récréation.

Mr Jover insiste de nouveau sur le fait qu'il faut informer directement le service de maintenance par courrier électronique.

12) Gestion du parc informatique ; prise en charge de l'entretien du matériel ; suivi des demandes d'intervention ; demandes de matériel pour 2017-2018

- Toutes les classes de maternelle (sauf celle de catalan) possèdent désormais un projecteur plafonnier, et nous en remercions le Govern.

Cependant, il est regrettable que lorsqu'un dysfonctionnement ou une panne survient sur un de ces matériels, comme le remplacement de la lampe du projecteur de la classe de Mr Rous, cela incombe à l'école (150 euros).

- Nous souhaitons un suivi plus régulier des demandes d'intervention (certaines datent de la rentrée 2016) et une plus grande polyvalence des techniciens qui interviennent.

Mr Jover dit qu'il s'agit là d'un dysfonctionnement

- Concernant les demandes de matériel, nous souhaitons toujours que les demandes antérieures puissent être honorées. En principe, les projecteurs plafonniers doivent être présents dans toutes les classes. Une réunion avec Mr Xavier Campuzano, mercredi 28 juin, va permettre de connaître ce qui pourra être fait pour l'année prochaine : renouvellement de la salle informatique maternelle, tablettes à disposition selon les projets de classes, tableau TBI ; formation ; l'imprimante de la salle informatique puisse fonctionner en réseau WIFI ; 1 casque par ordinateur (11) ; installer nos photocopieuses en réseau.

Mr Marc Jover précise que les casques sont du matériel consommable donc à la charge de l'école.

- Nous avons été obligés de remplacer nous-mêmes l'imprimante centrale de l'école qui ne fonctionnait plus. Cela a eu un coût supplémentaire à la charge de l'école (75 euros, plus le prix du toner : 41 euros)

L'APA fait remarquer qu'elle avait une imprimante inutilisée qu'elle aurait pu céder à l'école. (ce point n° 12 répond à l'un des thèmes que les parents souhaitaient aborder)

13) Nettoyage et hygiène dans l'école

- Problème rencontré par la qualité du service de nettoyage (la responsabilité en incombe peut-être au manque de personnel) : toilettes / papier / nettoyage cour, rampe et escaliers, gymnase, salle de judo / nettoyage des classes / mobilier déplacé systématiquement et pas remis à sa place / renouvellement du savon liquide / pression de l'eau dans les toilettes...

- De nombreux cas d'allergies se sont manifestés cette année. La prolifération du pollen, la chaleur, mais aussi la poussière, y sont très probablement pour quelque chose.

- L'équipe pédagogique propose qu'un cahier des charges puisse être présenté en début d'année, mais aussi avec une vérification et un contrôle périodiques (cahier de suivi ?). Egalement il faudrait pouvoir connaître la périodicité des interventions de nettoyage (tous les jours / 1 fois par semaine / 1 fois par quinzaine... ?), quitte à ce qu'un échéancier puisse être établi et respecté.

- Nous souhaiterions que le personnel de nettoyage puisse intervenir en maternelle à l'aide d'un aspirateur (surtout en présence des tapis de sol).

Notre préoccupation quotidienne est l'hygiène et la santé de nos élèves : nous ne pourrions accepter qu'ils puissent vivre dans un milieu pathogène ou à risque.

- Si la surface d'intervention des 3 personnes qui assurent le nettoyage de toute l'école, semble disproportionnée, est-il possible de demander plus de personnel ? La question primordiale est : que proposer pour avoir une école plus propre ?

- Enfin, il est rappelé que dans le cadre du Projet Santé, initié par le Govern et la Délégation il y a quelques années, des obligations incombent à toutes les parties. Pour notre part, nous

sommes favorables à la mise en place d'un registre hygiène/qualité de vie, en partenariat avec le Délégation et les services Santé et Education du Govern d'Andorra.

Mr Marc Jover répond que les problèmes de nettoyage doivent être signalés au Govern et non à la société de nettoyage, surtout s'ils sont récurrents.

Il précise que le papier toilette ne peut pas être laissé en utilisation libre pour les élèves car il y a eu plusieurs cas de toilettes bouchées dans des écoles d'Andorre. Les parents et les enseignants regrettent cette situation.

Mme Bifet demande s'il est possible que les toilettes soient nettoyées aussi dans la journée, Mr Jover répond que l'école peut en faire la demande.

14) Proposition d'étude de l'aménagement du calendrier scolaire 2017-2018 (présenté par Mr Didier Dubois)

D'après Mr Marc Jover, il impossible de proposer l'aménagement du calendrier scolaire car il y a un calendrier national commun aux trois systèmes.

15) Rôle des Délégués des parents d'élèves auprès de l'ensemble des parents : communication et présence aux réunion de début d'année

En réponse à une demande des Délégués des parents d'élèves, et afin de se faire mieux connaître auprès d'un plus large public de parents, d'éviter les amalgames entre les rôles respectifs des différents partenaires, un représentant des Parents d'Élèves sera présent lors des réunions de début d'année programmées dans chaque classe, mais aussi lors de la réunion plénière des maternelles. Nous sommes également favorables à une plus grande communication, par la création d'une « Boîte aux lettres », mais aussi en utilisant tous les canaux à la disposition des Délégués : courriers imprimés, information sur le Site Web de l'école, affichage aux entrée de l'école.

Un parent demande s'il est possible que chaque enseignant donne une adresse mail pour communiquer plus facilement et diffuser les informations plus largement. La réponse sera donnée ultérieurement.

Autres questions : annonce d'une réflexion commune sur l'utilisation du livret numérique l'année prochaine (Edumoov)

16) Remerciements aux membres du Conseil d'École et à l'APA

- Remerciements aux membres du Conseil d'École pour le travail et la réflexion fructueuse, pour faire avancer l'école de La Massana, pour le bien et le confort éducatif de nos élèves (sécurité, qualité de l'enseignement / moyens en matériels et en locaux).

- Remerciements très chaleureux à Mr Marc Jover pour sa présence et son écoute, et sur qui nous savons pouvoir compter pour continuer notre chemin ensemble,
- Remerciements de l'équipe pédagogique et éducative, à laquelle ne manqueront pas de s'associer l'ensemble des membres du Conseil d'École ici présents : nous souhaitons rendre un hommage très particulier à Mr Michel MAGINOT, qui aura rempli les fonctions de Délégué à l'Enseignement en Andorre depuis tant d'années (8 ans) et qui va très bientôt achever sa longue et fructueuse carrière au service du Système Français d'Éducation en Andorre, mais aussi à l'écoute de tous ses personnels.

- Monsieur le directeur annonce :

« Monsieur le Délégué, je vous remercie pour tout le travail que nous avons fait ensemble, mais aussi pour la confiance que vous avez manifestée à l'équipe de l'École de La Massana. Toute l'équipe de cette école est heureuse de vous offrir un modeste cadeau, en souvenir de nous tous et de notre engagement à défendre les valeurs de l'école française. Ce cadeau vous permettra de venir quand bon vous plaira dans vos écoles, ici, en Principauté d'Andorre...maintenant que vous en aurez les clés !

Nous vous remercions...et avant de vous convier toutes et tous à un apéritif de fin d'année scolaire, dans la bibliothèque, je demande à l'ensemble des membres de ce dernier Conseil d'École de se lever et de vous applaudir chaleureusement.

Merci à vous toutes et tous ! Bon été et à l'année prochaine ! »

La séance est levée à 20h30.